



مبادرة إنبعث الحركة الانتعاشية
INITIATIVE DE RESURGENCE DU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE
IRA
RÉCÉPISSÉ N° FA 010000102912202100001

Mauritanie : Un parlementaire islamiste ose l'apologie de l'esclavage

Note d'alerte

Nouakchott, le 20 décembre 2022

Le 18 décembre 2022, à la faveur d'un audio en partage sur les réseaux sociaux, le député Elkotob ould Emmat, du parti islamiste Tawassoul, réplique à certains de ses camarades, en l'occurrence Mohamed Jemil ould Mansour et Mohameden ould Mohamed Ghoulam, tous deux partisans d'une lecture progressiste de la Charia. Il se livre, alors, à une glorification explicite de l'esclavage, selon le livre saint et la tradition (Sunna) ; ainsi, pousse-t-il la témérité, au point de rejeter, les militants de l'abolition, dans les ténèbres de la mécréance (Kofr) et les menace du châtime divin, à l'heure de la résurrection. A mainte reprise, sollicitant des citations du Coran, des hadiths et de l'épopée des califes successeurs du Prophète (Psl), il justifie, arguments à l'appui, l'inégalité entre les humains, par la volonté de Dieu. Dans la bouche de l'honorable, le propos, dont nous reproduisons la teneur traduite, en annexe, ne manquera d'écœurer la communauté des gens civilisés.

Or, malgré le caractère univoque de ses paroles, [nettement audibles ici](#), Elkotob ould Emmat, se fend, le même jour, d'un communiqué de reddition oblique où il relativise la teneur de l'enregistrement : usant d'un sens consommé du dédoublement de soi, il prétend n'avoir rien proféré de scandaleux, sauf à exposer et commenter le débat sur les clauses du droit musulman, durant le siècle inaugural de la Umma. [La feinte s'avère grossière](#) et d'une hypocrisie si manifeste qu'elle ne saurait emporter l'adhésion, à moins d'épuiser, à cette fin, des trésors d'indulgence.

Maintenant, voici, désormais établie, la preuve d'une atteinte à la dignité de milliers de Mauritanien et de descendants d'esclaves, victimes de la traite transsaharienne, jusqu'aux comptoirs de Zanzibar et de Mombassa ; en conséquence, notre interpellation s'adresse, d'abord, au ministre de la Justice et à son collègue de l'Intérieur, sans omettre le bureau de l'Assemblée nationale : quelles poursuites pénales et sanctions disciplinaires mérite une telle incitation à la discorde ? En vertu de quelle acrobatie clientéliste, tant de mépris aux engagements internationaux de la Mauritanie bénéficierait-il, d'une énième tolérance ? Continuera-t-on à excuser le défi provocateur, parce que l'auteur de l'insulte se prévaut de l'immunité de naissance ? Va-t-on, une fois de trop, laisser passer l'ignominie, suivant l'injonction de la supériorité de race ? L'apostrophe vise, également, la direction de Tawassoul, souvent prise en flagrant délit de connivence-mutité, avec les porte-voix de l'islamo-fascisme et leurs accès de misogynie... Nul n'oublie la rage sexiste, du bloc de la conservation, envers la survivante aux viols, Mariem mint Cheibani, soumise, de mère en fille, à la libido de ses maîtres. Pourtant, le seuil du supportable dépassé, elle se résolut à dénoncer les châtime corporels, le cuissage et les travaux forcés. Aussitôt, le tortionnaire, Cheikhna ould Chehlawi, allié et soutien du député de Tawassoul dans la ville de Tintane, le fameux Mohamd Elmokhtar ould Taleb Navee, reçut les encouragements de son protecteur et cousin ; l'élue islamiste ne manqua, toute vergogne bue, de marquer de l'aversion aux normes d'incrimination de l'esclavage ; in fine, il parvint à soustraire, son parent, aux rigueurs de la loi. Aux motifs similaires, la condamnation à mort du blogueur Mohamed Cheikh ould Mkheïtir révélait, quelques années plus tôt, la densité et l'enracinement du fanatisme et de la pulsion de mort, parmi les sympathisants et personnalités de Tawassoul, la première force de l'opposition, en nombre de sièges.



مبادرة إنبعث الحركة الانتعاشية
INITIATIVE DE RESURGENCE DU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE
IRA
RÉCÉPISSÉ N° FA 010000102912202100001

Aujourd'hui, outrés, surpris et néanmoins mobilisés, nous attendons, des politiciens, de la société civile et des représentants du pouvoir, la réaction qui convient à la brutalité de l'infraction, avant d'en appeler au verdict non-violent de la rue. Nous voulons manifester, loin de la casse et de l'anathème, afin de signifier combien nous en avons marre de la banalisation du racisme, sur la terre bénie de nos ancêtres. Nous, Africains autochtones au sud du Sahara, progéniture des peuples encore subjugués, n'acceptons plus que la religion, son exégèse et ses avatars servent, toujours, à nous prescrire la sacralisation de notre infériorité. Souvenez-vous-en, dès 2012, nous dévoilions la mesure de notre vigueur et la fermeté de nos actes, quand Biram Dah Abeid prit la responsabilité d'incinérer, devant témoins, les écrits de juristes, animés, au fil des siècles, par l'obstination de nous amoindrir. En dépit des appels au meurtre, il a survécu et se dresse, debout, comme un avertissement à l'imprudence des orgueilleux.

Fils et petits-fils d'esclaves, à présent gorgés de la fureur de vivre à l'abri des chaînes mentales de l'oppression, enfants de castes nobiliaires, natifs de la liberté au berceau, justes, acquis à l'universalité des droits, levez-vous, nombreux, votre jour est arrivé ! Démontrez, à vos compatriotes distraits, malvoyants ou sourds, que votre colère légitime devrait être la leur, au nom de la promesse d'un avenir en commun, pour la paix qui dure, sous l'étendard de l'équité, solidaires certes mais, surtout, égaux, à jamais !

Initiative de résurgence abolitionniste en Mauritanie (Ira-M), le Bureau Exécutif

Annexe : traduction verbatim

« Je respecte Cheikh Jemil et Mohameden mais les deux grands cheikhs, se sont lourdement trompés et il faut le dire très haut. Ils ont attenté à l'image rayonnante de l'Islam, c'est cet Islam qui consiste à appliquer textuellement ce que Dieu a décidé et décrété, parce que Dieu a dit : « Nous avons partagé leur avoir pendant la vie sur terre et nous avons élevé des groupes au-dessous d'autres groupes jusqu'à en faire des strates pour que certains hommes exploitent d'autres et les font travailler mais la miséricorde de Dieu est bien meilleure que les biens qu'ils collectent. L'exploitation de l'homme par l'homme (l'esclavage), est une destinée que Dieu a décidée, donc c'est une relation, entre les hommes, que Dieu a décrétée et qui doit rester à jamais et ne pourrait pas être abolie parce que c'est loi musulmane. L'image de l'Islam a été rayonnante alors qu'il y a une caste d'esclaves dans la société. Et c'est contrairement à ces concepts intrus qui voudraient prétendre que l'Islam a indiqué de traiter l'esclave avec égards ou comme on traite l'homme libre ou de le considérer comme égal à ce dernier. Cette assertion est fautive et je défie quiconque pouvant me donner un exemple du temps du prophète et de ses Khalifs. Ces érudits qui inventent que l'esclavage en Islam est issu d'un traitement réciproque que les musulmans appliquaient aux prisonniers de guerre non-musulmans en les réduisant en esclavage, n'ont aucunement raison ; car jamais les idolâtres n'ont réduit, en servitude, les prisonniers de guerre musulmans ; je défie quiconque d'apporter un seul exemple d'un musulman qui a été réduit en esclavage par les idolâtres. Donc où est cet esclavage que les idolâtres ont commis contre les musulmans pour que les musulmans inventent toute une jurisprudence de l'esclavage pour dominer, les idolâtres, en guise de réciprocité ? Ce qui est incontestable est que l'Islam a ses lois qui codifient l'esclavage et Dieu et son prophète ont dit que l'Islam est complet et ses lois complètes et sacrées. Si vous pensez que l'Islam n'est

pas encore complet et vous voulez le compléter en décrétant l'abolition de l'esclavage, sachez que vous êtes tombés dans l'hérésie et vous êtes sortis de l'Islam.



مبادرة إنبعث الحركة الانتعاشية
INITIATIVE DE RESURGENCE DU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE
IRA
RÉCÉPISSÉ N° FA 010000102912202100001

Donc, étant donné que l'Islam est intact, vous ne pouvez plus faire des acrobaties et des discours de complaisance, l'esclavage fait partie de l'Islam et des lois Islamiques car après le prophète, son khalife Aboubakr à pratiqué l'esclavage ; Omar le successeur de Aboubakr a distribué les filles de Jirjira, qui sont des esclaves, il les a distribués en guise d'offrande aux compagnons du prophète. Donc cette question de la légitimité de l'esclavage doit être pour nous, musulmans (ici l'orateur prend à partie les responsables du parti Islamiste modéré mauritanien, Tawassoul), une question et un principe indiscutables car entérinés, de manière définitive, par le prophète et ses plus proches compagnons. Donc, il y a les grandes causes de l'Islam comme celle-là face auxquelles nous ne devons pas avoir de gêne et nous ne devons pas chercher à adoucir la charia, nous devons être sans état d'âmes dans son application. Il faut décliner la charia telle qu'elle est : la sagesse de l'Islam indique que l'esclave il faut le nourrir de ce dont tu te nourris et l'habiller de ce dont tu t'habille. Le compagnon du prophète du nom de Abou Dhar a reçu un hôte parmi les compagnons du prophète et ce dernier était étonné que l'esclave de Abou Dhar était mieux habillé que ce dernier; il a fait part de son étonnement à Abou Dhar parce que les compagnons du prophète n'étaient pas habitués à traiter si bien leurs esclaves et il s'est avéré, après la réponse de Abou Dhar à son hôte, que c'était une exception qui confirme la règle car Abou Dhar voulait expier un pêcher qu'il avait commis du temps du prophète lorsqu'il a insulté un disciple de ce dernier, d'origine négroïde, par la couleur de sa peau; chargé de remords, Abou Dhar ne cessait de consentir des bienfaits aux esclaves mais la loi islamique est tout à fait autre chose. Et si Jemil Mansour et Mohameden Ould Mohamed Ghoulam s'offusquent des conditions des esclaves chez nous(en Mauritanie), ils sont donc carrément sortis de la foi islamique car cette situation d'esclavage est très légitimement et immuablement islamique et j'appelle tous ceux qui m'écoutent à considérer que les deux hommes sont totalement en dehors de l'Islam et de la foi Islamique s'ils pensent que l'esclavage n'est pas légal et légitime dans la loi islamique et il faut les condamner en tant qu'apostats. Il faut savoir dire la vérité de l'Islam, il ne faut pas chercher à complaire. Les filles et femmes juives ont été raziées par l'armée du prophète après la défaite des Béni Almoustalighe ; le prophète a distribué, séance tenante, les filles et femmes des vaincus à ses compagnons pour qu'ils en fassent des esclaves. C'est ça la loi de Dieu et nous adorons Dieu avec ces lois, donc comment pourrait-on les nier; c'est la volonté de Dieu qui a instauré l'inégalité et les relations de maîtres à esclaves entre les musulmans et ceci va rester immuable jusqu'à la fin du monde; donc il faut des gens dans la société dont le rôle, la vocation et la destinée, immuables, est d'être affectés aux corvées comme nettoyer, cuisiner, s'occuper du bétail...ect; et ceci n'est pas inventé par les Mauritaniens, parce que nous les Mauritaniens, ceux parmi nous qui sont Arabes, descendants des compagnons du prophète, ont emmené, en Mauritanie, la progéniture des esclaves juifs de Béni Almoustaligh que le prophète avait distribués, à nos ascendants; donc certains parmi nous n'ont pas libéré ces esclaves hérités et possédés depuis le temps du prophète; nous ne sommes pas obligés de les libérer car la loi de Dieu ne nous y oblige pas. Donc je vous mets en garde, vous qui vous aventurez à vouloir dévier de l'interprétation ou de la compréhension de la charia, ouvrez vos yeux, cessez de tenter de travestir notre charia, car elle est belle même avec son esclavage, elle est basée sur les intérêts et les biens ; le Khalife Omar a appliqué une politique implacable d'esclavage et n'avait aucunement peur d'une révolution en conséquence, donc c'est l'exemple à suivre ».



مبادرة إنبعاث الحركة الاعتاقية
INITIATIVE DE RESURGENCE DU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE
IRA
RÉCÉPISSÉ N° FA 010000102912202100001